

Napoléon I^{er} sur le trône impérial, par Ingres

Ingres représente sur ce portrait de Napoléon I^{er} en tenue de sacre une partie des attributs et des symboles du pouvoir impérial. Illustrant aujourd'hui des millions de manuels d'histoire, cette œuvre, jugée choquante en 1806, a attendu près d'un siècle avant d'être exposée.

L'objet en lui-même...

Jean-Auguste-Dominique Ingres (1780-1867) a vingt-six ans quand il présente ce grand tableau à l'huile (H. : 2, 59 m. ; L. : 1,62 m.). La virtuosité du pinceau précise tous les détails de la pompe impériale dans une composition inspirée des icônes byzantines ou des enluminures médiévales. Napoléon est représenté ici dans une attitude hiératique et frontale, tel le Jupiter olympien qu'Ingres peint quelques années plus tard (*Jupiter et Thétis*, 1811). Il est assis sur le trône impérial, rigoureusement de face, un haut dossier auréole le visage blanc ivoire impénétrable de l'Empereur. La silhouette est dissimulée sous les plis du manteau pourpre, couleur impériale, bordé d'amples broderies d'or et semé d'abeilles. Les insectes en métal trouvés dans la tombe du roi Childéric, sont interprétés comme des abeilles et sont considérées comme des emblèmes mérovingiens. La fourrure d'hermine double le manteau et constitue la collerette sur laquelle se déploie le collier de Grand Maître de la Légion d'honneur, décoration nationale créée à l'initiative de Napoléon en 1802. Les pieds reposent sur un coussin richement brodé du foudre jupitérien.



Napoléon I^{er} sur le trône impérial ou Sa majesté l'Empereur des Français sur son trône, par Jean-Auguste-Dominique Ingres, 1806. Inv. : 4 ; Ea 89.1 ; INV 5420.
© Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 06-501469

L'étude des regalia révèle la volonté napoléonienne de rattacher sa légitimité récente à l'histoire de l'Europe. La couronne de laurier est l'attribut des généraux victorieux puis des empereurs de la Rome antique. L'Antiquité est encore présente avec, sur les accoudoirs du fauteuil et au sol, l'aigle, symbole des légions romaines. Le sceptre de Charles V (1338-1380), restauré à l'occasion du sacre est sommé d'une statuette de Charlemagne (v.742-814) assis sur son trône, dans la même position que Napoléon dans ce tableau. La main de justice, dite de saint Louis, est une main gauche alors que l'authentique est une main droite : perdue sous la Révolution, une nouvelle main est réalisée sur ordre de Napoléon. L'épée de facture médiévale rappelle, elle aussi, l'empereur romain d'Occident.

Ingres ajoute des éléments inattendus à ce décor. Le tapis est bordé des signes du zodiaque, celui de la Vierge est inspiré d'un tableau qu'il admire : *La Vierge à la chaise* de Raphaël. Des symboles maçonniques, sept étoiles peintes sur le dossier et deux globes, complètent la décoration du trône. Dans cette composition originale, « bizarre » disent ses contemporains, Ingres donne une dimension symbolique à chaque élément. Napoléon, comme désincarné, devient lui-même une allégorie du pouvoir impérial.

L'objet nous raconte...

Plusieurs artistes reçoivent la commande d'un portrait de l'Empereur en costume de sacre. Jean-Auguste-Dominique Ingres a déjà réalisé un portrait en pied de Napoléon Bonaparte, Premier Consul, en 1804, qui a été apprécié. Le nom du commanditaire est inconnu mais on sait que le tableau a été acheté par le Corps législatif le 26 août 1806, quelques semaines avant l'ouverture de l'exposition biennale de la peinture moderne à Paris. Il est destiné au salon du président de l'Assemblée où est accueilli l'Empereur, lorsque celui-ci vient ouvrir la session annuelle.



Napoléon I^{er} sur le trône impérial ou Sa majesté l'Empereur des Français sur son trône, par Jean-Auguste-Dominique Ingres, 1806. Inv. : 4 ; Ea 89.1 ; INV 5420. © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP 11-533902 et 11-533904

Il s'agit de réaliser le portrait officiel d'un nouveau type de souverain tel que le senatus-consulte du 18 mai 1804 le définit : le gouvernement de la République est confié à un empereur qui prend le titre d'empereur des Français (article premier). Le plébiscite en fait un souverain appelé au trône par son peuple, en raison de son destin exceptionnel et non du fait de sa naissance. Premier d'une dynastie nouvelle, il est comparable à Auguste « premier des Romains » qui reçut tous les pouvoirs de la République et se présente comme l'héritier spirituel de Charlemagne. Empereur, il est l'égal du tsar de Russie et de l'empereur de Vienne. Ingres rompt avec le genre du portrait d'apparat dont Hyacinthe Rigaud avait posé les principes. Il se conforme complètement à la propagande impériale, dans le fond et dans la forme. Quelques jours avant l'ouverture du salon, le secrétaire d'État et le secrétaire de l'École des Beaux-Arts, Léonore Mérimée, avertissent le ministre de l'Intérieur de la difficulté de présenter ce portrait à Napoléon : « L'auteur en adoptant le type des images de Charlemagne a voulu imiter jusqu'au style de cette époque de l'art ». Il pressent que l'œuvre sera jugée « gothique et barbare » par la critique. Le public du salon, en effet, reçoit très mal cette œuvre, jugée bizarre et provocante. Le visage de l'Empereur heurte par son manque de réalisme, son aspect cireux. Après cet accueil, Ingres part en Italie dès la fin de l'année 1806 et hésite longtemps à revenir à Paris.

À la chute de l'Empire, le portrait est conservé dans les magasins du musée royal. Il en sort en 1832 pour être déposé aux Invalides. Il est exposé au musée de l'Armée depuis le début du XX^e siècle.

